



Commune
d'AMPUS

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le 14/04/2022

ID : 083-218300036-20220412-DCM2022__017-DE



Délibération N° 2022-017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 12 AVRIL 2022

L'an deux mil vingt-deux, le douze avril, à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle Maurice Michel située 61 avenue Paul Emile Victor 83111 AMPUS, sous la présidence de M. Raymond BORIO, Adjoint au Maire.

Présents : Mmes, MM. Hugues MARTIN, Aude ABIME, Alain POILPRÉ, Roland NARDELLI, Michel MANISCALCO, Claire CANDELA, Christian CHILLI et Fabien MICHEL.

Excusées : Nadine MARION représentée par Roland NARDELLI,
Julie LUCCIONI représentée par Christian CHILLI,
Virginie MICHEL représentée par Hugues MARTIN,
Carmen FERNAGUT représentée par Aude ABIME.

Absent : /

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Aude ABIME.

Nombre de membres en exercice : 13 Nombre de membres présents : 09 Nombre de Suffrages exprimés : 11
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE EXERCICE 2021

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal doit procéder à l'élection d'un président dans les séances où le compte administratif est débattu. Monsieur Raymond BORIO a été élu Président pour la délibération portant sur le compte administratif de l'exercice 2021 du budget principal de la Commune.

Monsieur le Maire, présente au Conseil Municipal le compte administratif de l'exercice 2021 du budget principal de la Commune qui s'établit ainsi :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	707 382,61 €
Recettes	926 658,34 €
Résultat de l'exercice	219 275,73 €
Résultat N-1 reporté	165 596,28 €
Résultat de clôture	384 872,01 €

- SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	445 222,31 €
Recettes	599 984,96 €
Résultat de l'exercice	154 762,65 €
Résultat N-1 reporté	- 117 058,21 €
Résultat de clôture	37 704,44 €

RESULTAT TOTAL DE CLOTURE	422 576,45 €
----------------------------------	---------------------

Le Conseil Municipal, *hors la présence du Maire*, après en avoir délibéré,

APPROUVE le compte administratif 2021 du budget principal de la Commune.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,

Le Président de séance : Raymond BORIO, Adjoint au Maire

